

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

BULLETIN

MEDEDELINGEN

Tome XXVI, n° 46.
Bruxelles, novembre 1950.

Deel XXVI, n° 46.
Brussel, November 1950.

NOTULES DIPTÉROLOGIQUES. — II,

par Albert COLLART (Bruxelles).

4. — SUR *Thaumalea tricuspis* TJEDER (Diptera Thaumaleidæ).

Sous le nom de *Thaumalea tricuspis*, B. TJEDER a décrit un *Thaumaleidæ* nouveau de Suède (1). L'auteur remarque que le mâle de l'espèce nouvelle « differs from *Th. truncata* Edw. chiefly in having three (instead of two) teeth on the claspers and in the shape of the parameres (those of *truncata* being broad at the base and tapering to the pointed tip, without median tooth and basal fork) ».

Dans une note consacrée aux *Thaumaleidæ* de Belgique (2), j'ai précisément montré que les forceps (claspers) de *Thaumalea truncata* EDWARDS se terminent par deux ou par trois dents et j'ai même publié une figure prouvant que chez certains spécimens, l'une des pinces peut être bidentée et l'autre tridentée. Il est évident que F. W. EDWARDS (3) ne s'est pas rendu compte de cette variabilité chez *truncata* puisqu'il dit dans sa description : « Claspers... ending in two teeth » ; de même, il n'a pas vu la dent médiane et la fourche basale des

(1) TJEDER, B., 1949, *The first Swedish representative of the family Thaumaleidæ (Dipt. Nemat.)*. (Opusc. Entom., XIV, 2/3, pp. 106-109, figs.)

(2) COLLART, A., 1945, *Les Thaumaleidæ de Belgique (Diptera Nematocera)*. (Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., XXI, n° 5, 8 pp., 3 figs.)

(3) EDWARDS, F.W., 1929, *A Revision of the Thaumaleidæ (Dipt.)*. (Zool. Anz., LXXXII, pp. 121-142, 46 figs.)

paramères. Il a cependant figuré l'appendice ventral, très caractéristique, et qui sur son dessin — assez sommaire, il faut le reconnaître — semble cacher la dent médiane.

Pas plus que pour le mâle, les caractères invoqués par TJEDER pour séparer *Thaumalea tricuspis* ♀ de *Th. truncata* ♀ ne me paraissent pertinents. L'auteur s'est trop fié aux descriptions peu détaillées de F. W. EDWARDS qui a d'ailleurs insisté sur la pauvreté des caractères spécifiques du corps, des ailes et des pattes chez les *Thaumaleidae*, alors que les terminalia, mâles et femelles, en offrent d'excellents. Encore faut-il faire la part de la variabilité, même en ce domaine, et si F. W. EDWARDS n'a pas noté cette variabilité chez *Th. truncata* ♂, il ne manque cependant pas de dire (l. c., p. 123) : « The forceps are even more distinctive for each species, partly in the shape of the side-piece but chiefly in that of the claspers and the structure of its tip; in regard to this last however there is some individual variation, the two claspers of one specimen often differing in the number of terminal teeth or spines ». Ceci doit inciter à la prudence !

En conclusion, l'examen comparatif des textes et des dessins permet d'affirmer que *Thaumalea tricuspis* TJEDER, 1949, est synonyme de *Th. truncata* EDWARDS, 1929.

5. — A PROPOS DE QUELQUES TABANIDES DE FRANCE.

Dans un article consacré en majeure partie à la distribution géographique de quelques Tabanides rares du territoire français, E. ROMAN (4) signale plusieurs espèces représentées dans la collection VILLENEUVE, actuellement à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. L'examen des spécimens se rapportant à certaines de ces espèces m'a montré que des localités de capture sont restées inédites.

Chrysops parallelogrammus ZELLER.

« En France, l'espèce n'était jusqu'à présent connue que de l'Anjou », dit E. ROMAN qui signale la capture d'une femelle à Montessuy, dans le département du Rhône. Une femelle de la collection VILLENEUVE est étiquetée Tours; un mâle et une femelle Vichy V. Aux départements de Maine-et-Loire et du Rhône, on peut donc ajouter ceux d'Indre-et-Loire et de l'Allier.

(4) ROMAN, E., 1949, *Distribution géographique de quelques Tabanides dans le Sud-Est de la France. Localité nouvelle de Cyrtopogon Meyerdüri (Diptères Orthorhaphes)*. (Bull. Soc. Lin. Lyon, XVIII, n° 6, pp. 121-122.)

Chrysops grandis MACQUART.

La collection VILLENEUVE ne nous apprend rien de neuf concernant la distribution géographique, en France, de cette espèce. Mais, un spécimen femelle, capturé à Corgoloin (Côte d'Or), est particulièrement précieux car il porte la mention « sec. typ. ».

Examinant de petits exemplaires de cette espèce, E. ROMAN note : « A part la coloration des pattes antérieures, il correspond d'une manière satisfaisante à la description de *C. Lambi* établie par J. VILLENEUVE (1921) d'après des femelles prises au Beausset (Var). Si cette interprétation est exacte, il convient de réunir cette unité à *C. grandis*, dont elle représente peut-être une petite race de la région méditerranéenne. »

L'étude d'un exemplaire de *C. Lambi* VILLENEUVE appartenant à la série typique (Beausset, Var) me donne l'occasion d'apporter quelques précisions aux remarques de E. ROMAN.

C. Lambi se sépare immédiatement de *C. grandis*, non seulement par sa taille beaucoup plus petite, mais encore par la bande claire ininterrompue qui suit le bord postérieur des ailes et en contourne de près l'apex dont elle n'est séparée que par une étroite zone grisâtre, ainsi que le dit d'ailleurs l'auteur de la description. Chez *C. Lambi* les antennes sont grêles et, sauf l'extrémité, entièrement rougeâtres; les fémurs antérieurs sont gris-noir, le triangle notopleural est grisâtre et la pruinosité est gris-clair. Chez *C. grandis* les antennes sont robustes et en majeure partie noirâtres, les fémurs antérieurs franchement rougeâtres, le triangle notopleural jaunâtre et la pruinosité plutôt roussâtre. Certaines espèces sont séparées par des caractères moins apparents.

Cependant, un spécimen de Nîmes (12-IX-1899) et de taille intermédiaire entre celle du *C. grandis* de Corgoloin et du *C. Lambi* de Le Beausset présente des caractères qui le rapprochent tantôt de l'une, tantôt de l'autre espèce. Antennes largement rougeâtres et relativement grêles de *C. Lambi*, ces caractères toutefois moins prononcés, notamment en ce qui concerne la plus grande largeur du 3^{me} article des antennes qui n'est pas double de celle du premier; fémurs rougeâtres et triangle notopleural jaunâtre de *C. grandis*; bande claire ininterrompue du bord de l'aile de *C. Lambi* et taches grises abdominales présentes à partir du 2^{me} segment.

Dans l'ensemble, le spécimen de Nîmes est néanmoins plus voisin de *C. grandis* que de *C. Lambi* et, jusqu'à preuve du

contraire, il me paraît prudent de conserver à ce dernier nom une valeur spécifique.

Pour finir, il y a lieu de noter que les deux femelles de *C. grandis* qui ont motivé les remarques d'E. ROMAN et qui sont « sensiblement plus petites que les exemplaires de la région lyonnaise », proviennent de la région de Nîmes.

Tabanus luridus FALLÉN.

Il semblerait, d'après la note de M. le Dr ROMAN, que cette espèce ne soit connue en France que de Savoie, de la Haute-Saône et des Landes. Déjà, en 1905, dans la « Feuille des Jeunes Naturalistes », volume XXXV, p. 59, J. VILLENEUVE disait que ce *Tabanus* était représenté dans sa collection par deux mâles. L'un pris à Rambouillet; l'autre, dans le bois de l'Hautil. D'autres spécimens sont venus s'ajouter depuis et notamment un mâle originaire de Fontainebleau.

Tabanus gigas HERBST.

D'après une femelle de la coll. VILLENEUVE, l'espèce est présente dans les Hautes-Alpes. L'exemplaire en question est étiqueté : Serres (H. A.), 9 juin (F. LOMBART).

6. — DIPTÈRES ATTIRÉS PAR LE CHAMPIGNON

Ithyphallus impudicus FRIES ex LINNÉ.

On sait que l'*Ithyphallus impudicus* dégage une odeur caractéristique aisément perceptible à l'Homme sur une assez longue distance. Cette odeur exerce une attraction sur plusieurs espèces de Diptères saprophages et coprophages. On a même observé que des Calliphorides, trompés par l'odeur, viennent pondre sur le Champignon.

Au cours d'une exploration effectuée à Lustin, le 27 septembre 1946, j'ai eu l'occasion de recueillir un certain nombre de Diptères attirés par un pied d'*Ithyphallus*.

La température, exceptionnellement élevée pour la saison, était peu favorable à la chasse aux Diptères et la sécheresse se faisait tout particulièrement sentir sur le terrain exploré, en l'occurrence, le bois de Nîmes où je n'ai rencontré aucun ruisseau. A l'exception d'un seul pied d'*Ithyphallus impudicus*, il ne semblait guère y avoir de Champignons et c'est peut-être à cette circonstance que le Cryptogame devait d'être visité par un nombre relativement élevé de Mouches. En deux heures exac-

tement comptées, l'*Ithyphallus* reçut la visite de 150 Diptères environ. De ce nombre j'ai pu en capturer 104 représentant 13 espèces distribuées dans 4 familles. Le tableau ci-après donne le détail des captures effectuées.

Liste des espèces	mâles	femelles
DRYOMYZIDES :		
1. <i>Neuroctena anilis</i> FALLÉN	6	1
HÉLOMYZIDES :		
2. <i>Helomyza affinis</i> MEIGEN	—	1
MUSCIDES :		
3. <i>Hylemyia nigrimana</i> MEIGEN... ..	—	1
4. <i>Mydaea depuncta</i> FALLÉN	—	1
5. <i>Polietes lardaria</i> FABRICIUS	2	23
6. <i>Alloestylus diaphanus</i> WIEDEMANN... ..	—	3
7. <i>Phaonia variegata</i> MEIGEN... ..	3	13
8. <i>Muscina pascuorum</i> MEIGEN	—	1
9. <i>Muscina assimilis</i> FALLÉN	1	3
CALLIPHORIDES :		
10. <i>Calliphora erythrocephala</i> MEIGEN	—	4
11. <i>Calliphora vomitaria</i> LINNÉ	7	17
12. <i>Cynomyia mortuorum</i> LINNÉ	1	—
13. <i>Lucilia Cæsar</i> LINNÉ	3	13
Totaux	23	81

Deux facteurs, soit une réaction de ponte, soit une réaction alimentaire, sont susceptibles d'intervenir dans l'attrance qu'exerce un Champignon odorant sur certains Diptères.

La liste qui précède montre l'abondance des femelles par rapport à celle des mâles. En fait, 80 % environ des Diptères visiteurs appartenaient au sexe femelle. Ceci incline à penser que la réaction de ponte dominait.

Il est intéressant de rapprocher l'observation de Lustin de celle relatée par L. PARMENTER (5) qui, à Limpsfield Common, Surrey (Angleterre) a recueilli quelques Diptères attirés par le « Satyre puant », nom vulgaire de l'*Ithyphallus*. L'observation a été réalisée assez tard dans la saison, au mois de novembre. Il ne doit guère subsister de réaction de ponte, au seuil de l'hiver, parmi les Mouches « ithyphallophiles ». Aussi, tous

(5) PARMENTER, L., 1947, *Notes on the Helomyzidæ* (Diptera). (Ent. Rec. Jn. Var., LIX, n° 2, pp. 15-17.)

les Diptères observés, sauf un, étaient-ils de sexe mâle ! En voici la liste, l'auteur n'ayant malheureusement pas tenu compte du nombre d'exemplaires capturés :

<i>Helomyza notata</i> var. <i>hilaris</i> ZETTERSTEDT	♂♂
<i>Helomyza humilis</i> MEIGEN... ..	♂♂
<i>Helomyza affinis</i> MEIGEN... ..	♂♂
<i>Dryomyza flaveola</i> var. <i>Zawadskii</i> SCHUMMEL... ..	♂♂
<i>Phaonia variegata</i> MEIGEN	1♀

Notons que deux espèces de cette liste, *Helomyza affinis* et *Phaonia variegata*, étaient présentes à Lustin.

7. — *Platypezidæ* DU CONGO BELGE.

A part *Microsania Ghesquièrei* COLLART, dont les seuls spécimens actuellement en collection furent recueillis par J. GHESQUIÈRE à Eala et à Flandria, rien n'est connu sur les Platypezides du Congo Belge. L'Afrique semble pauvre en représentants de cette famille, au moins dans sa région éthiopienne, puisque 6 espèces seulement peuvent y être recensées. On trouvera ci-après la description d'une espèce nouvelle, ainsi que des précisions sur *Platypeza Thomasseti* BRUNETTI.

Platypeza Ghesquièrei n. sp.

Espèce de petite taille caractérisée par : appareil buccal et pattes entièrement jaunes; branche inférieure de la fourche médiane longue, atteignant le bord de l'aile; branche supérieure plus courte que le pétiole; abdomen noir luisant.

Tête bien plus large que le thorax; facettes supérieures grandes de couleur rougeâtre, nettement séparées des facettes inférieures petites et brunâtres. Triangle ocellaire petit, mais très saillant, les ocelles d'un jaune orangé, équidistants. Face nue, noire, un peu luisante, à pruinosité légère, grisâtre. Antennes avec les deux premiers articles (le troisième manque) jaune brunâtre. Pièces buccales entièrement jaunes.

Partie dorsale du thorax et de l'écusson brun-noir velouté, à pruinosité franchement brunâtre et nettement marquée dans la région supra-alaire. Quatre soies notopleurales; une paire de longues soies supra-alaires postérieures; une paire de fortes dorsocentrales postérieures; deux paires de scutellaires apicales, les internes plus développées. Région pleurale brun-pâle à pruinosité gris-clair. Pattes, y compris les hanches, jaunes;

les fémurs postérieurs à peine rembrunis à la partie apicale. Les trois premiers articles des tarse postérieurs dilatés, le troisième plus court que les deux premiers réunis.

Ailes (fig. 1) entièrement hyalines à nervures brunâtres. Transverse antérieure située bien en avant (base de l'aile) de

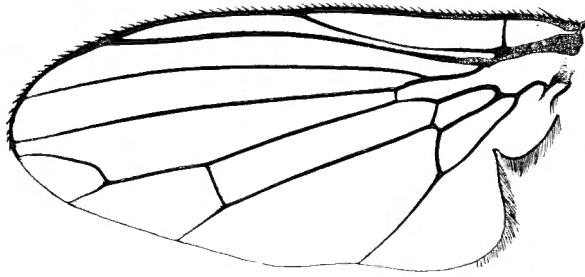


Fig. 1. — *Platypeza Ghesquierei* n. sp.
Aile ($\times 30$).

l'embouchure de la sous-costale qui aboutit, elle-même, sur la costale à égale distance de la petite transverse humérale et de la première longitudinale. Transverse postérieure égale à la moitié de la longueur de la dernière section de la cubitale. Branche supérieure de la fourche plus courte que le pétiole; branche inférieure atteignant le bord de l'aile. Dernière section de la nervure anale $1/4$ plus longue que la longueur du bord inférieur de la cellule anale. Balanciers noirs.

Abdomen d'un noir un peu luisant à la partie dorsale excepté les segments génitaux, brunâtres. Pilosité noire, courte et espacée; plus longue à la base où elle est également plus touffue, ainsi que sur les côtés.

Longueur du corps : 2,6 mm; de l'aile : 2,5 mm.

Type : un mâle d'Eala, 25-IV-1936 (J. GHESQUIÈRE). Collection : Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (I. G. 10.482).

Platypeza Thomasseti BRUNETTI

Platypeza Thomasseti BRUNETTI, 1929, Ann. Mag. N. H. (10), IV, p. 12.

Cette espèce si caractéristique par ses ailes enfumées à l'apex, n'était connue, semble-t-il, que par les spécimens typiques (2 ♂♂, 1 ♀) provenant du Natal.

M. BEQUAERT en a recueilli, à Elisabethville, une petite série composée de 3 ♂♂ et de 4 ♀♀ capturés « sur feuilles d'arbustes ». Ces *Platypeza* ont été observés en janvier 1933; une seule femelle est étiquetée 25-XII-1933.

On peut ajouter à la description de BRUNETTI les détails suivants : une soie humérale plus ou moins développée, accompagnée de deux autres beaucoup plus faibles, piliformes. Trois fortes notopleurales; une présuturale, une postalaire assez développée et immédiatement précédée de 2 à 3 soies plus faibles alignées et rapprochées. Scutellum avec deux paires de soies apicales, les internes fortes, les externes faibles.

Abdomen : bord antérieur des segments dorsaux étroitement, mais fortement luisants. Chez le mâle, le 6^{me} segment dorsal porte à l'apex une rangée de soies raides (14 chez certains exemplaires) assez rapprochées, en forme de baguettes. Cette rangée de soies n'atteint pas les bords latéraux du segment. La femelle présente ce même genre de soies, mais groupées en amas irréguliers vers le centre des deux derniers segments ventraux pré-génitaux.

L'aile est étroite, les nervures — sauf la médiane — sont fortes. Transverse antérieure peu éloignée du niveau de l'embouchure de la sous-costale; cette dernière aboutissant sur la costale en un point qui est nettement plus rapproché de la transverse humérale que de l'embouchure de la première longitudinale, suivant la formule 3 : 5. Transverse postérieure égalant deux fois la longueur de la dernière section de la cubitale. Branche supérieure de la fourche plus longue que le pétiole; branche inférieure insignifiante. Dernière section de la nervure anale égale aux 4/5 de la longueur du bord inférieur de la cellule anale.

Sauf un mâle de petite taille et qui atteint effectivement les dimensions données par BRUNETTI « about 3 mm », les autres spécimens que j'ai sous les yeux mesurent environ 4 mm de longueur.

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.